
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le TACL célèbre 35 ans d'accessibilité et d'inclusion via le transport adapté

Sainte-Agathe-des-Monts, le 29 septembre 2025 — Le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) est fier de souligner cette année le 35^e anniversaire de ses services de transport adapté, un pilier essentiel pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion des citoyens ayant des enjeux de mobilité.

Sous le thème « Accessibilité et inclusion », cette campagne commémorative met en lumière l'impact positif du service, qui facilite les déplacements vers les soins de santé, le travail, les écoles spécialisées et autres activités essentielles. Ce service inclut aujourd'hui 4 autobus adaptés, 8 fourgonnettes adaptées et plusieurs taxis réguliers, illustrant l'engagement du TACL envers une mobilité inclusive.

Pour marquer cet anniversaire, le TACL organise une expérience immersive de transport adapté en présence d'élus locaux, le lundi 29 septembre. De plus, à titre de reconnaissance, les usagers recevront un t-shirt à l'effigie des 35 ans du service.

« Célébrer cette étape importante, c'est reconnaître l'importance cruciale du transport adapté pour notre communauté. Ce service a été créé par des bénévoles et des acteurs du milieu communautaire, il y a plus de 35 ans, pour répondre à un besoin vital : la mobilité. Aujourd'hui encore, nous travaillons sans relâche pour assurer une accessibilité maximale, afin de favoriser l'inclusion sociale de tous nos citoyens », souligne Steve Perreault, président du TACL et maire de Lac-Supérieur.

Depuis ses débuts, le service de transport adapté est présent sur le territoire de la MRC des Laurentides, puis s'est étendu à la MRC d'Antoine-Labelle, notamment le secteur de Rivière-Rouge, et enfin à la MRC des Pays-d'en-Haut.

Quelques faits marquants :

- Création de l'Organisme à but non lucratif (OBNL) Transport adapté des Laurentides en 1990
- En 1991, une quinzaine de municipalités de la MRC des Laurentides bénéficient du service, puis c'est l'ensemble de la MRC qui est desservi en 1997

- En 1998, déploiement dans la Vallée de la Rouge, incluant Rivière-Rouge, La Macaza, L'Ascension et Nominique
- En 2000, lancement des services dans la MRC des Pays-d'en-Haut
- En 2003, changement de nom pour devenir Transport adapté et collectif des Laurentides, la dénomination actuelle

Données clés du service pour 2024 :

- 1 422 personnes admises au 31 décembre 2024
- 209 nouvelles admissions en 2024
- 599 usagers ayant utilisé le service au moins une fois en 2024
- 40 004 déplacements réalisés en 2024
- Répartition géographique des déplacements :
 - MRC des Laurentides : 51 %
 - MRC des Pays-d'en-Haut : 25 %
 - MRC d'Antoine-Labelle (secteur Rivière-Rouge) : 24 %
- Tarif utilisateur : 4,50 \$ par zone

À travers cette campagne, le TACL souhaite mettre en lumière l'importance de l'accessibilité pour l'ensemble de la population. Les usagers, au cœur du service, peuvent compter sur des fournisseurs engagés, dont la contribution demeure essentielle à la qualité du transport offert.

Rappel important :

Les critères d'admissibilité au service de transport adapté sont établis par le ministère des Transports et de la Mobilité durable. Pour plus d'informations, consultez notre site :

<https://www.transportlaurentides.ca/transport-adapte/admissibilite/>.

À propos du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)

Le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) a pour mission de fournir aux citoyens des services de transport collectif sécuritaires, professionnels et accessibles, permettant de se déplacer sur un territoire vaste et diversifié.

Source

Marie-Claude Beaudet

Directrice générale

819 774-0467, poste 222

www.transportlaurentides.ca



p.j. :

Visuels des 35 ans du transport adapté